

Le Gouvernement annonce un investissement de 145 millions d'euros dans 9 nouveaux programmes d'économies d'énergie

- [Partager](#)
- [Tweeter](#)
- [Publier](#)
- [Imprimer](#)

Le Jeudi 22 décembre 2022

Alors que le Gouvernement s'est fixé des objectifs ambitieux pour sortir des énergies fossiles et réduire la consommation d'énergie de notre pays, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, et Olivier Klein, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement, annoncent leur soutien à 9 nouveaux programmes innovants dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE), lors d'une réunion ce jeudi 22 décembre en présence des lauréats. Ce soutien s'élève à un montant total de 145 millions d'euros.

Le dispositif des CEE impose aux fournisseurs d'énergie de faire des économies d'énergie, qu'ils réalisent notamment en promouvant activement l'efficacité énergétique auprès des ménages, des collectivités et des professionnels, dans de nombreux secteurs d'activité (résidentiel, tertiaire, industriel, agricole, transports...), avec des dispositifs d'aide.

Se déplacer, se loger, produire : au travers des thématiques clés de France Nation Verte, les CEE participent pleinement au travail du Gouvernement afin d'accélérer notre transition écologique et énergétique.

Les projets annoncés par les ministres s'inscrivent dans l'une des 3 thématiques suivantes :

Axe 1 : Des outils innovants de lutte contre la précarité énergétique

Ces programmes ciblent spécifiquement les ménages en situation de précarité énergétique et proposent des outils innovants capables d'être déployés sur l'ensemble des territoires.

- Territoire Zéro Exclusion Energétique porté par Stop Exclusion Energétique
- Bail Rénov' porté par Fédération SOLIHA, Solidaires pour l'habitat et Energies

Axe 2 : Un accompagnement à la mobilité économe en énergie pour les ménages en situation de précarité énergétique

Ces programmes proposent des solutions innovantes pour permettre de réaliser des économies d'énergie en matière de mobilité.

- Mon vélo de A à Z porté par FUB Services
- Justin'movE porté par l'association Siel Bleu
- MOB-ESR porté par l'association CESI
- Territoires Inclusion Mobilité Sobriété porté par le CLER - Réseau pour la transition énergétique

Axe 3 : Des outils et un accompagnement pour la mise en œuvre de la logistique durable
 Ces programmes proposent des solutions aux entreprises et aux collectivités pour mettre en œuvre une logistique plus durable.

- Marguerite porté par La fabrique de la logistique
- LUD+ porté par la société ROZO
- Cyclocargologie porté par l'association Les Boîtes à Vélo - France

Les projets, reçus au 26 septembre 2022, ont été sélectionnés selon leur degré de maturité, leur périmètre et leur efficacité.

A l'occasion de cette rencontre avec les neuf lauréats, **Agnès Pannier-Runacher** a signé avec l'ADEME, les porteurs associés et les financeurs, la convention du programme REMOVE sur le « report modal et verdissement des flottes de transport massifié ». Le Programme global REMOVE vise à :

- Accélérer le report modal des marchandises de la route vers un mode de transport massifié tel que le fleuve, le maritime (cabotage) et le fer ;
- Accompagner les acteurs vers une amélioration des performances énergétiques et environnementales de leurs flottes de transport massifié (fluviale, ferroviaire, cabotage maritime et pêche professionnelle) ainsi que des moyens de manutention associés.

Le programme, par le biais des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement, sera un levier utile aux acteurs de la chaîne transport et logistique pour favoriser la transition énergétique et écologique, et contribuer ainsi à atteindre les objectifs ambitieux de la France en la matière.

Pour rappel :

En France, la part modale des transports terrestres de marchandises massifiés (fluvial et ferroviaire) ne représente que 11,6% des tonnes-kilomètres[1], alors que le pays dispose des réseaux ferrés et fluviaux les plus étendus d'Europe. Il est nécessaire de verdier les flottes de véhicules opérant sur ces infrastructures mais aussi de compléter la chaîne d'accompagnement au report modal en associant et en impliquant les donneurs d'ordre sur ces sujets. C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent programme. Ce report modal vers des modes massifiés doit s'accompagner d'actions pour rendre plus sobres les flottes des secteurs maritimes (cabotage et pêche), fluviales et ferroviaires ainsi que les engins de manutention associés.

[1] Chiffres clés du transport- Édition 2022

« Comme je m'y étais engagée lors de la présentation du Plan de sobriété énergétique en octobre dernier, le Gouvernement met aujourd'hui sur la table des moyens complémentaires pour soutenir les associations qui luttent contre la précarité énergétique et pour soutenir le

covoiturage et les mobilités douces. Je salue l'engagement des neuf lauréats de cet appel à programmes, qui vont développer des solutions concrètes pour les Français afin de mieux les accompagner dans la transition énergétique. »

Agnès Pannier-Runacher

« Avec près de 150 M€ mobilisés pour la transition bas-carbone, en particulier pour les publics précaires, l'Etat se mobilise au plein cœur de la crise énergétique. Cela servira à financer des mesures à la fois bonnes pour le climat et bonnes pour le pouvoir d'achat partout en France, telles que les territoires zéro précarité énergétique ou la mise en place de solutions locales de mobilité verte pour les ménages dans des territoires enclavés. »

Christophe Béchu

« Le secteur des transports représente encore le 2e secteur le plus consommateur d'énergie et le 1er émetteur de gaz à effet de serre du pays. Notre priorité est l'accélération de sa décarbonation sur l'ensemble du territoire. Pour atteindre ses ambitions, l'Etat met en œuvre 7 nouveaux programmes de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) pour accroître les efforts d'efficacité énergétique des transports, notamment pour les personnes les plus précaires, et de la logistique. Je remercie tous les acteurs qui s'engagent au quotidien pour construire la mobilité de demain : chaque action compte. »

Clément Beaune

"Lutter contre la précarité énergétique, contre ses conséquences économiques, sanitaires, sociales et évidemment environnementales, est une priorité du Gouvernement. Notre mobilisation aux côtés de tous les acteurs impliqués dans ce combat et dont je salue l'engagement se poursuit aujourd'hui par le soutien apporté à deux nouveaux programmes CEE. A travers ces projets, nous mettons en avant l'importance d'un accompagnement renforcé à la rénovation pour les plus fragiles et d'une approche constructive qui associe propriétaires et locataires pour réussir l'éradication des passoires du parc locatif."

Olivier Klein

AXE 1 : Outils innovants de lutte contre la précarité énergétique

Deux programmes retenus pour 40 M€

Nom	Porteurs	Action
Territoires Zéro Exclusion Energétique	STOP EXCLUSION ENERGETIQUE	Contribuer à lever les obstacles à la rénovation globale et performante de l'habitat des personnes les plus modestes en grande précarité énergétique (exclusion) dans les territoires : accompagnement technique, social et financier, formation des acteurs et leur outillage.
Bail Rénov'	Fédération SOLIHA, Solidaires pour l'habitat et Energies demain	Résorber la précarité énergétique dans le locatif privé en proposant un accompagnement énergétique « gagnant-gagnant » aux locataires et propriétaires bailleurs privés (2023-2026) avant la mise en place des interdictions de louer.

AXE 2 : Accompagnement à la mobilité économe en énergie en faveur des publics précaires

Quatre programmes retenus pour 66,5 M€

Nom	Porteur	Action
Mon vélo de A à Z	FUB Services	Renforcer l'apprentissage du vélo, soutenir la professionnalisation des métiers de l'accompagnement et expérimenter des services de mise à disposition de vélo pour les publics précaires.

		Provoquer un changement de pratiques significatif et durable à l'échelle nationale, visant à substituer les déplacements carbonés par le vélo en s'appuyant, simultanément, sur les réseaux actifs en France en matière d'insertion (missions locales, pôle emploi...) et de vélo (réseau de la FUB, adhérents de V&T ou CVTCM).
Justin'movE	Association Siel Bleu	Faire bouger les pratiques de mobilité des salariés précaires du médico-social : plus de 180 000 salariés. Siel Bleu s'appuiera sur son réseau de 3600 établissements médico-sociaux (Ehpad, hôpitaux, structures handicap...) où elle intervient auprès des résidents et patients.
MOB_ESR	CESI	Cible 25 campus en France pour optimiser la mobilité économe en énergie en faveur du public étudiant. Analyser et comprendre la mobilité étudiante ; Imaginer les mobilités de demain pour et avec les étudiants ; Engager les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les étudiants dans la démarche de mobilité économe. Expérimenter auprès de 10 à 20 campus et déployer la méthodologie sur l'ensemble du territoire (2, 7 millions étudiants concernés)
Territoires Inclusion Mobilité Sobriété	CLER - Réseau pour la transition énergétique	Contribuer à l'émergence et à la structuration de l'écomobilité inclusive, en agissant pour : Structurer à l'échelle nationale des outils et des espaces permettant la professionnalisation sur ce sujet Déployer des solutions locales pour les ménages dans des territoires enclavés Expérimenter et développer des gouvernances territoriales partenariales nécessaires à la mise en place des mobilités plus faciles, moins chères et plus propres.

AXE 3 : Outils et accompagnement de la mise en œuvre de la logistique durable Trois programmes retenus pour 39 M€

Nom	Porteur	Action
Marguerite	La fabrique de la logistique	Infléchir les pratiques de logistique urbaine des opérateurs en compte propre pour aller vers davantage de consolidation des flux et de mutualisation des moyens de distribution Agir, par des actions de mutualisation, sur la demande de services logistiques du dernier km Informer et sensibiliser les TPE (artisans, commerçants) et les opérateurs publics (collectivités, établissements publics locaux) et les accompagner dans cette transition.
LUD +	ROZO	Mettre en œuvre concrètement des actions opérationnelles inscrites dans les chartes de Logistique Urbaines Durables des territoires avec un accompagnement des acteurs, des actions opérationnelles, des expérimentations innovantes à l'initiative des territoires et de leurs acteurs
CYCLO CARGOLOGIE	Les Boîtes à Vélo - France	Engager les donneurs d'ordre de la logistique vers la cyclologistique via leur sensibilisation, la professionnalisation des cyclologisticiens pour réussir un changement d'échelle économique et le développement de solutions numériques de service pour les acteurs de la logistique.

Les certificats d'économies d'énergie, qu'est-ce-que c'est ?

Il s'agit d'un dispositif qui impose aux fournisseurs d'énergie (carburants, électricité, gaz, fioul domestique...) de soutenir des actions d'économies d'énergie en contrepartie et à la mesure de celle qu'ils fournissent.

Ils sont ainsi amenés - directement ou en partenariat avec les collectivités locales, les entreprises du bâtiment ou spécialisées dans les services énergétiques - à investir dans des mesures qui incitent les Français à économiser du carburant, de l'électricité, du gaz ou encore du fioul.

La 5e période d'obligation CEE est entrée en vigueur au 1er janvier 2022 pour années avec des objectifs renforcés par rapport à la 4e qui elle-même, les avait vu doubler par rapport à la précédente. Le dispositif devrait ainsi mobiliser **plus de 20 milliards d'euros sur la période**

2022-2025 pour réaliser des actions d'économies d'énergie.